

Liberté
Egalité
Fraternité

Travail
Solidarité
Justice

Le Franc-Maçon

Paraissant le Samedi

Bien penser
Bien dire
Bien faire

Vérité
Lumière
Humanité

ABONNEMENTS

Six mois..... 4 fr. 50 — Un an..... 6 fr.
Etranger..... Le port en sus
Recouvrement par la poste, 50 c. en plus.
Adresser les demandes et envois de fonds au Trésorier-Administrateur, Belle, rue Ferrandière, 52

RÉDACTION & ADMINISTRATION

Adresser tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration, 52, rue Ferrandière, 52
— LYON —
Les Abonnements sont reçus, sans frais, dans tous les bureaux de poste de France et de Belgique

ANNONCES

Les Annonces sont reçues au Bureau du Journal
52, Rue Ferrandière, 52
Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

Un accident, survenu à la mise en page, nous empêche de publier aujourd'hui la suite de notre intéressant Feuilleton

Le Mariage d'un Franc-Maçon

SOMMAIRE

La Séparation de l'Eglise. — Esprit des Morts et des Vivants. — La nouvelle Croisade. — L'enterrement civil. — La Franc-Maçonnerie. — Anniversaire de l'initiation de M. Litré. — Réception de Voltaire à la Loge des Neuf-Sœurs. — Evénement de couvent. — Dieu et Religions. — La quatrième aux paysans. — Livres nouveaux. — Petite correspondance. — Bibliographie.

La Séparation de l'Eglise

Les évêques obligent trop souvent, en vérité, à s'occuper de leur personne. On est las, enfin, d'une insolence que l'impunité a trop encouragée. Les journaux les plus modérés dans la discussion des questions religieuses perdent enfin patience, et c'est dans leurs colonnes qu'on trouve aujourd'hui les leçons les plus dures à ces prélats dont les épîtres tendent à devenir des modèles d'inconvenance et de grossièreté.

Le Temps, ce journal si correct, si froid dans ses polémiques, n'a pu résister à une irritation qui donne une vivacité inaccoutumée à sa réponse à l'évêque de Nancy, M. Turinaz. Cet évêque peu connu a espéré, en dépassant la violence de ses collègues dans une nouvelle lettre au ministre, se créer une notoriété que son mérite personnel ne devait pas lui valoir. Il s'est montré supérieurement ridicule; le Temps lui inflige une leçon qu'il faut citer, elle prend trop d'autorité dans ce journal pour ne pas la reproduire.

M. Turinaz ne le cède à aucun de ses collègues pour la violence du langage et l'apreté de la protestation.

Tant de fiel entre-t-il dans l'âme des évêques?

Celui-ci prend directement à partie l'honorable M. Goblet, et c'est entre eux deux — l'un frappant d'estoc et de taille, l'autre servant de tête de Turc — une lutte qui n'a rien d'évangélique. Tantôt c'est la logique du ministre républicain, tantôt sa morale qui entre en cause; ailleurs, son ambition qui n'est pas, que nous sachions, suffragante de M. de Nancy. Mais les attaques personnelles ne rassasient pas la colère du pamphlétaire sacré. Il s'érige en juge de la politique républicaine, il lui reproche de mentir à sa triple devise d'égalité, de liberté et de fraternité; de mener le pays aux abîmes, de faire une France « humiliée et amoindrie ».

Amoindrie, monsieur l'évêque! Est-ce bien à la République que vous parlez, et l'outrage ne se trompe-t-il pas d'adresse? Quant au mot d'humiliation, nous ne vous permettons pas de l'employer. On n'humilie pas la France, monsieur, car la France ne se laisse pas impunément humilier. Etrange patriotisme que le vôtre, en vérité! Oubli non moins étrange de la pudeur nationale, qui vous fait douter de votre pays, pour le plaisir d'injurier le gouvernement républicain!

De pareilles violences appellent, en quelque sorte, les représailles, et donnent à l'Eglise un tort gratuit, dont elle n'avait que faire de se charger. On n'attend pas d'elle, assurément, qu'elle fasse bon visage à mauvaise fortune, on ne s'attend pas qu'elle se plaigne d'être maltraitée; mais on regrette qu'elle excède à ce point, les justes bornes, et qu'elle attise encore des passions qui n'ont pas besoin de l'être. N'oublions pas, cependant, que M. l'évêque de Nancy ne personifie pas à lui tout seul le clergé de France. D'autres prélats, qui ont autant de titres à parler en son nom, savent concilier la défense de leurs intérêts et de leurs droits avec le respect des institutés républicains et, jusque dans leurs plus vives doléances évitent le scandale. Il est fort heureux qu'il en soit ainsi, car, si M. Turinaz trouvait trop d'imitateurs

parmi ses pairs ou ses subordonnés, la situation des hommes qui défendent le Concordat et repoussent la séparation de l'Eglise et de l'Etat entendue au sens du radicalisme contemporain deviendrait singulièrement embarrassante.

M. Turinaz a fait un tour de force qui a son mérite, il a amené le Temps à cette conclusion que pour débarrasser un gouvernement de tels évêques, il faudrait se décider à la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Nous n'en disons pas davantage.

ESPRIT DES MORTS ET DES VIVANTS

Rappeler aux anciennes formes de son origine un peuple éclairé, puissant, immense, c'est vouloir renfermer un chêne dans le gland d'où il est sorti.

BERNARDIN-DE-ST-PIERRE.

Quiconque cherche la vérité ne doit être d'aucun pays.

VOLTAIRE.

L'ignorance ne prévaut jamais contre la science, l'esclavage contre la liberté, la folie, même religieuse, contre la philosophie.

BOISTE.

Sans la raison que fait-on de l'esprit? Le malheur des autres et le sien.

BOISTE.

L'expérience répète sans cesse qu'aucun temps passé n'a donné une félicité réelle; mais l'espérance embellit l'avenir.

GOLDSMITH.

Tout homme est homme, et les moines surtout.

LA FONTAINE.

LA NOUVELLE CROISADE

La Ligue catholique
et les Sociétés secrètes religieuses

RÉVÉLATIONS COMPLÈTES

Les préférences de la Maçonnerie française pour le régime républicain étant nettement avouées, il ne fallait qu'un effort médiocre de l'intelligence pour en conclure qu'elle avait fait la République. Au moins l'a-t-elle puissamment secondée dans ses débuts, dans les périodes difficiles de son histoire et aujourd'hui encore elle prête à tous les sacrifices et à tous les dévouements pour concourir à la défense des institutions que le pays s'est légalement données.

La Maçonnerie c'est la démocratie républicaine organisée; c'est en même temps et par conséquent une des forces les plus puissantes que la réaction peut trouver devant elle, un jour d'audace. Cela suffisait pour que la Maçonnerie fut englobée dans la haine profonde vouée à la République, et les réactionnaires ont trouvé à cette identification un précieux avantage. Sous le couvert de la religion et sous le prétexte d'attaquer la « Secte », ils ont pu se livrer à toutes sortes de manœuvres prétendues religieuses qui en réalité n'ont d'autre but que celui d'exciter les citoyens à la haine les uns des autres, d'entretenir précieusement les discordes et les discussions, de les agiter au besoin pour arriver, même au prix d'une guerre civile, à la réalisation chimérique de leurs folles espérances et de leurs coupables desseins.

D'autre part, ceux à qui leur position peut-être officielle, interdit toute attaque contre le régime légal de la France ont là un excellent moyen de lui témoigner sans risquer leur profonde hostilité. La guerre à la Maçonnerie n'est qu'un prétexte pour couvrir la guerre politique. C'est ainsi qu'autrefois, lorsqu'ils s'étaient mal conduits, on fouettait les princes du sang dans la personne de leurs petits condisciples.

S'il en était autrement, si les Maçons ne se disaient pas républicains, il importerait peu à l'Eglise qu'ils soient Maçons. Elle ne réunirait pas contre eux une hostilité qu'elle ne témoigne même pas aux autres Eglises, alors que celles-ci lui font concurrence, au lieu que la Maçonnerie se déclare indifférente et neutre en matière religieuse. De la confusion volontaire de ces idées de République et de Maçonnerie, il ressort clairement que toute attaque dirigée contre la Maçonnerie est en même temps dirigée contre la République. Il y a donc un véritable intérêt public à savoir et à faire connaître comment le parti clérical est organisé, quelles sont ses ressources, ses moyens d'action, ses principes, et dans quelle arrière-pensée il prépare encore sa haineuse campagne.

C'est la tâche que s'est proposée, dès sa création, notre journal, tâche qu'il a pu mener à bien grâce au dévouement, à l'activité et à l'énergie de certaines Loges maçonniques qui se sont

peu inquiétées des menaces et des dangers auxquels elles sont plus particulièrement exposées.

En possession actuellement de tous les documents authentiques relatifs à ces associations, de leurs signes, de leurs mots de passe, de leurs statuts de la liste de leurs membres et de tous les détails de leur création et de leur organisation, nous sommes en mesure de pouvoir, dès notre prochain numéro, donner des révélations complètes sur ces sociétés secrètes, politiques et religieuses, dont on ne soupçonnait pas assez l'existence et l'influence.

Et par les premiers principes de ces sociétés, nos amis verront que la proscription ne frappe pas seulement les Francs Maçons, qu'elle atteint également les athées, et ceux qui, sans être athées, ne sont pas chrétiens, c'est-à-dire catholiques. Cette proscription les atteint partout et dans toutes les circonstances de la vie. « C'est imbécillité et crime, quand on a l'honneur d'avoir la foi, de ne pas combattre à outrance les suppôts de Satan de voter pour eux dans les élections. » — Voilà un prétendant au mariage qui se présente à une jeune fille; s'il est Franc-Maçon, elle ne l'épousera jamais. « C'est un scandale quand de grands propriétaires, à la campagne ou même dans les villes, ne craignent pas de confier leurs intérêts à un notaire qui est notoirement Franc-Maçon ou athée. » — « C'est un crime que d'appeler dans sa famille un médecin qui n'est pas chrétien. »

Nous donnerons dans notre prochain numéro les premiers enseignements sur cette Ligue catholique; on verra, par la lecture de ses statuts officiels, qu'elle tient à réaliser la parole du recteur de l'Institut catholique de Paris: « Le catholique est un pacifique qui se bat toujours. »

(à suivre.)

Enterrement civil

Nos lecteurs ont pu voir dans notre dernier numéro quelques citations extraites d'un remarquable article du Courrier de Lyon concernant les funérailles civiles de M. le conseiller Bertrand.

Ce dernier exemple de sincérité et de fermeté, donné par un magistrat, connu et respecté de tous pour ses hautes vertus, a eu le don, est-il utile de le dire, de surexciter au plus haut degré les passions cléricales; aussi les feuilles de ce parti n'ont-elles pas eu assez d'injures à déverser sur le défunt, et en même temps sur le gouvernement, auteur responsable de tous les maux.

C'est dans les termes suivants, d'une suprême inconvenance, qu'une petite feuille cléricale termine la description des funérailles:

Au cimetière, le cercueil a glissé dans la fosse comme si on y avait jeté le cadavre d'un animal quelconque, car le défunt avait supprimé du même coup, les prières et les discours. La libre-pensée triomphe, la presse radicale exulte et se répand en injures sur le clergé et la religion dans une langue que les gens mal élevés comprennent et goûtent seuls.

Ces quelques lignes suffisent amplement à faire apprécier à leur valeur des gens qui prétendent avoir le monopole de toutes les vertus, y compris la bienséance et la politesse.

Leur exaspération ne pouvait d'ailleurs tarder à se traduire en une tentative de revanche, voici leur dernier exploit, dont nous empruntons le récit à un journal bien pensant:

M. Bernard, lieutenant au 20^e bataillon de chasseurs à pied, en garnison à Rouen, étant mort sans parents, le soin de ses funérailles incombait à M. le commandant d'Ussel qui, considérant le bataillon comme la famille du défunt et connaissant les sentiments unanimes du corps des officiers, voulut, comme il l'aurait voulu pour lui-même, que les obsèques fussent religieuses. Le défunt était, il est vrai affilié à la Franc-Maçonnerie, mais j'ai pu lui prouver l'engagement de se faire inhumer civilement. Pour donner aux funérailles de M. le lieutenant Bernard le caractère de funérailles de famille, le corps avait été transporté de l'hôpital militaire à la caserne du bataillon de chasseurs.

Appelé à faire l'inhumation, M. le curé de Saint-Vivien ne crut pas que la qualité de Franc-Maçon chez le défunt eût assez de notoriété pour lui faire refuser la sépulture ecclésiastique; il exigea seulement qu'aucun insigne de la secte ne fût mis sur le cercueil; ni exhibé à l'église et au cimetière. La cérémonie eut lieu en présence de tous les officiers du bataillon, qui suivirent aussi le corps au cimetière. M. le curé de Saint-Vivien avait tenu à faire lui-même la conduite.

Après les dernières prières sur la tombe et au moment où le clergé se retirait, la députation de la loge maçonnique qui avait accompagné le cortège s'approcha et, en son nom, le F. V. May prit la parole: « Le F. V. Bernard, dit-il, aurait dû être enterré par ses frères; mais, selon leur usage, les prêtres nous ont enlevé cette dépouille qui nous appartenait. » A ces mots, M. le commandant d'Ussel, interrompant l'orateur, répondit: « C'est faux; c'est moi qui ai demandé que l'enterrement fût religieux. » Et là-dessus il partit avec les officiers du bataillon, laissant l'orateur de la loge achever sa harangue.

L'incident fit du bruit en ville. La secte maçonnique entra en fureur et exigea le déplacement du

commandant du bataillon de chasseurs à pied. Les radicaux se mirent avec elle. On fit agir les hautes influences maçonniques qui dominent le gouvernement, et la disgrâce de l'honorable officier fut décidée. C'est alors que parut l'ordre du ministre de la guerre qui envoyait le commandant du 20^e bataillon, officier supérieur du plus grand mérite et universellement estimé, comme chef de bataillon dans un régiment de ligne, à Pamiers.

En même temps qu'il perdait son chef, le 20^e bataillon de chasseurs à pied était envoyé à Versailles. Mais pour que le bataillon ne parût pas partager la disgrâce du commandant dans ce changement de garnison, qui ne semble pas, d'ailleurs, avoir eu de motif politique, le ministre de la guerre décida que le 20^e bataillon aurait la garde du grueau de l'arme.

Tels sont les faits, ils prouvent une fois de plus combien est grande et nefaste l'action de la Franc-Maçonnerie.

Il eût été dur en effet, pour MM. les cléricaux, de voir après le magistral distingué, un brave soldat donner jusque dans la mort l'exemple de l'indépendance et de la fermeté de ses convictions.

Le commandant du 20^e bataillon a obéi, nous en sommes persuadés, à ses convictions personnelles, mais peut-être se flatterait-il, qu'en haut lieu on saura le dédommager des rigueurs du ministre de la guerre. Nous ne qualifierons pas sa conduite. Il en sera ainsi toutefois tant qu'une loi spéciale n'aura pas réglé d'une façon plus normale, les conditions d'admission à l'Ecole de St-Cyr. Il est regrettable, en effet, que notre corps d'officiers, se recrute presque uniquement dans les écoles de Jésuites, c'est-à-dire parmi les pires ennemis de nos institutions républicaines.

LA FRANC-MAÇONNERIE

Les journaux cléricaux continuent la campagne qu'ils ont entreprise en faveur des prétendues révélations de M. Léo Taxil. Cette publication, qui doit se vendre au profit de quelque caisse noire, n'est, bien entendu, qu'un tissu d'absurdités recueillies un peu partout dans les livres hostiles à la Franc-Maçonnerie; c'est ainsi que de nombreux emprunts ont été faits au livre de M. de Ségur.

Une des sornettes les plus drôles, rééditées par M. Léo Taxil, est celle qui consiste à nous présenter comme les fervents adorateurs du diable. Propager le culte de Lucifer, tel est, paraît-il, le but poursuivi de tout temps par la Franc-Maçonnerie.

Voici d'ailleurs ce qu'en dit M. de Ségur:

Les hauts grades sont comme une efflorescence de plus en plus secrète et impie de la Franc Maçonnerie commune, une initiation plus avancée, mais toujours incomplète à ce qu'on pourrait appeler l'âme de la Maçonnerie, c'est-à-dire au but final de ses complots. Ce but final, c'est la destruction universelle de toute royauté et de toute religion; c'est la révolte universelle du monde contre Dieu et contre son Christ; c'est Satan et l'homme qui veulent régner dans le monde, à la place de Dieu et de son Christ. On a surpris une partie de ce secret infernal, et les Francs Maçons demi-honnêtes le nient vainement.

M. Léo Taxil qui, assurément, ne rentre pas dans la catégorie des Maçons demi-honnêtes, ne le nie pas du tout; au contraire, il trouve encore le moyen de surenchérir sur les étonnantes révélations de son chef de file, et il nous dit au sujet du terme *Grand Architecte*, dans l'espèce de lexique qui suit son livre:

Tel est le nom sous lequel les Maçons cachent la personnalité de son chef de file. Aux frères des trois premiers degrés, on dit que cette expression de *Grand Architecte* est un terme vague pour satisfaction à tous ceux qui croient à la divinité, et afin de ne pas heurter les fidèles des diverses religions. Mais le Kadosch est évidemment un savoir qu'il y a deux principes d'essence supérieure, se combattant l'un l'autre depuis le commencement des siècles, le principe du bien, Lucifer, et le principe du mal, Adonaï.

Le premier organise tout ce qui peut faire le bonheur de l'homme et le second détruisant sans cesse l'œuvre du génie bienfaisant, ne veut que le malheur de notre espèce, Lucifer ou Satan est donc le *grand architecte*, c'est lui le vrai Dieu persécuté, mais non vaincu; il finira par triompher de son adversaire et l'écrasera à jamais. Tel est le dogme maçonnique.

Nos lecteurs étrangers à la Franc-Maçonnerie peuvent voir, par la publication même de ces extraits, le cas qu'il faut faire des révélations de M. Léo Taxil. Il suffit de lire son livre pour se convaincre que c'est l'œuvre d'un simple mystificateur. Certaines feuilles cléricales ne s'en sont pas moins jetées avec une avidité naïve sur le livre en question, qu'elles débitent chaque jour par tranches à leurs lecteurs étonnés.

L'une de ces feuilles, que nous ne voulons pas citer, examine aujourd'hui, avec M. Léo Taxil, le

chapitre des insignes maçonniques. Voici ce qu'il en dit :

Les Maçons paraissent bien rarement en public avec leurs insignes ; ils redoutent les plaisanteries de la foule, surtout en province. Cependant on a vu quelquefois à Paris et dans quelques grandes villes, les membres de certaines loges venir parader dans les rues avec leurs cordons et leurs tabliers.

Ainsi pendant l'insurrection de 1871, les Francs-Maçons de Paris firent une manifestation publique en faveur des communards. On les a vus également assister en corps, à certains enterrements. Mais enfin, les insignes maçonniques ne sont généralement produits, que sur le cercueil d'un F. défunt que l'on enterre civilement. Comme on ne rit pas d'un mort, les insignes peuvent alors traverser la rue sans provoquer les quolibets.

La question des insignes maçonniques et de leur raison d'être, n'est pas de celles que nous puissions traiter dans ce journal. Mais il nous est impossible de ne pas relever en passant la mauvaise foi contenue dans ce passage du livre. La manifestation maçonnique faite à Paris, en 1871, ne fut pas faite en effet en faveur de la Commune, mais en faveur de la paix, et il n'est personne qui puisse trouver plaisant l'acte si courageux de nos frères, qui essayèrent de se jeter entre les combattants de cette lutte fratricide. Un des historiographes de cette triste guerre, qui n'est pas suspect de bienveillance pour nous, leur a rendu d'ailleurs ce juste hommage.

DOULEURS PIEUSES

Un de nos amis les plus dévoués, dont nos lecteurs ont pu lire le remarquable travail, sur la politique coloniale et la Franc-Maçonnerie et qui s'occupe activement de toutes les œuvres d'instruction de la jeunesse, M. Jeauvrot, conseiller à la cour d'Angers vient de publier, en collaboration avec M. Charles Comte, professeur au lycée de Reims, un livre de lectures à l'usage des écoles primaires, ouvrage conforme aux programmes du 28 juillet 1882. Le *Rappel* s'en est longuement occupé, voici ce qu'il en dit :

L'apparition de ce livre a suscité bien des colères, dit un journal réactionnaire.

« Nous venons de trouver entre les mains des enfants des écoles laïques communales un livre donné en prix qui est le plus odieux et le plus abominable pamphlet qu'on puisse imaginer ».

Ce livre est un recueil de morceaux choisis. Oui ! s'écrie douloureusement la *Gazette*, choisis parmi les œuvres révolutionnaires. De fait, au nombre des auteurs figurent Voltaire, Diderot, Jean-Jacques Rousseau, Mirabeau, Paul Louis Courier, Michelet, Victor-Hugo, c'est-à-dire toute une catégorie d'écrivains sans talent ni réputation qui ont passé leur vie, comme chacun sait, à dénaturer les faits, à falsifier l'histoire, à outrager les meilleurs de leurs concitoyens, à les désigner aux colères et aux vengeances du peuple, et à faire appel aux plus viles passions ».

Si encore ce magistrat et cet universitaire s'étaient contentés de publier leurs extraits ! Mais ils n'ont pas jugé suffisamment périlleux les passages qu'ils mettaient sous les yeux des élèves : ils n'ont pas jugé Victor Hugo suffisamment « impie », ni Paul-Louis Courier suffisamment « anarchiste ». Ils ont joint au texte des commentaires venimeux qui, sous prétexte d'aider à l'intelligence de la citation, achèvent de corrompre l'esprit de ces pauvres enfants. La *Gazette* n'hésite pas à déclarer que cette partie du livre est, à ses yeux, « l'une des œuvres les plus infâmes qui aient jamais été perpétrées ».

Qu'ont donc bien pu dire M. Jeauvrot-Tropmann et M. Comte-Lacenaire ? Ils ont dit (page 17, note 2) que du jour où le comte d'Artois a remis le pied sur la terre de France, il y a eu non seulement un Français, mais trois cent mille Prussiens et Cosaques de plus. Ils ont dit que des Français, qui avaient sollicité l'aide de l'étranger pour rentrer en possession de leur couronne, étaient des « Français de mauvais aloi ». Ils ont dit (page 67, note 1), que, sous la monarchie, les citoyens abdiquent leur liberté entre les mains d'un homme ; ils ont dit (page 74), que « Voltaire avait sa place marquée au Panthéon ». Ils ont dit que l'insurrection de la Vendée était une guerre impie.

Cela ne vous suffit pas ! Eh bien, voici ce qu'on lit dans leur livre :

« A l'époque de la Révolution, le peuple, fou de colère et de terreur, le peuple se vengea sur ceux de ses anciens « bourreaux » qui étaient restés. Leurs complots et leurs trahisons prouvèrent qu'ils étaient incorrigibles ; à la fin les massacres de septembre et la Terreur descendirent sur eux, et près de « 10,000 coupables » ou supposés coupables furent tués ou exécutés dans les formes. De cette effusion de sang, « excusable en partie », qui fait frémir « outre mesure » les gens, passons à une autre effusion de sang... »

En tout autre temps, ajoute le journal que ces choses exaspèrent, les auteurs d'une pareille diatribe eussent été poursuivis pour excitation à la haine des citoyens les uns contre les autres et provocation au crime. Or, ne l'oublions pas, le passage cité par MM. Comte et Jeauvrot et incriminé par le journal royaliste, est tiré d'Herbert Spencer. D'où il suit que si la monarchie revenait chez nous, un de ses premiers soins serait de traduire en police correctionnelle l'auteur des *Premiers principes*, les *Principes de sociologie*, de l'individu contre l'Etat, le plus grand esprit de l'Angleterre contemporaine, à qui ses concitoyens ne reprochent qu'une chose, c'est d'être un peu réactionnaire et de ne pas rendre une suffisante justice aux efforts des démocraties modernes en vue du progrès.

ANNIVERSAIRE

de l'Initiation Maçonnique de M. Littré

Les souvenirs que nous publions actuellement sur la réception de Voltaire à la Loge les Neuf-Sœurs, nous mettent en mémoire une touchante cérémonie qui eut lieu le 5 juillet 1879, au Grand Orient, et

dont nous empruntons les détails aux journaux de l'époque : l'anniversaire de l'initiation maçonnique de M. Littré.

On verra, par les extraits que nous publions ci-dessous, la haute estime qu'avait M. Littré pour l'initiation maçonnique et les espérances qu'il fondait sur elle. Les renseignements fournis par lui sur l'approbation donnée par une loge de Paris au projet de percement de l'isthme de Panama, fort peu connus et fort intéressants, montrent également que la Maçonnerie ne se désintéresse d'aucune branche de l'activité humaine.

Le 8 juillet, à huit heures du soir, avait lieu, au Grand-Orient, une splendide fête offerte par la Loge « Clément-Amitié », pour l'anniversaire de l'initiation de F. Littré dans la Franc-Maçonnerie.

La fête est présidée par M. Charles Cousin, vénérable de la Loge, un des principaux promoteurs de l'entreprise du percement de l'isthme interocéanique.

La décoration est féérique, l'assistance considérable.

On remarque MM. Ferdinand de Lesseps, général Turr, Valentin, général Hallavine, Barodet, de Heredia, Morin, Stupuy, Victor Badi, etc., etc., beaucoup de dames en grande toilette, parmi lesquelles M^{mes} Edmond Adam, de Lesseps, etc.

La fête commence par l'entrée solennelle de la Loge « Alsace Lorraine », dont l'orateur, M. Siebecquer, récite une patriotique poésie intitulée : *Le Lever du Soleil*.

Puis vient l'entrée des délégués de l'orphelinat maçonnique ; à chacun d'eux, MM. Cousin et de Lesseps offrent une action du canal interocéanique.

M. Cousin lit ensuite une lettre de M. Littré, empêché par maladie.

Voici in extenso les passages essentiels de ce document :

Chers frères,

La loge la « Clément-Amitié », il y a trois ans, révéla mon souvenir et me fit un anniversaire. Les exigences d'une débile santé ne me permirent pas d'affronter les fatigues d'une soirée, même de joie et de fête. Toutefois, j'eus à cœur de tromper l'absence, et, par écrit, je dis ce que j'aurais dit de vive voix. Aujourd'hui, mon impuissance à comparaître où que ce soit est plus complète que jamais. Des souffrances, non pas précoces, car je suis dans l'extrême vieillesse, mais grandes et permanentes, m'interdisent l'activité de l'existence et les réalités de la vie. Je vous écris donc, chers frères, comme je fis lors de l'autre anniversaire, et je trace, d'une main endolorie, d'un esprit lucide et d'un cœur ému, quelques lignes que je vous envoie pour me représenter.

En 1876, à ce premier anniversaire qu'il faut bien, puisque vous le voulez, que j'appelle mien, la loge « Clément-Amitié » reçut communication de l'avant-projet de la fondation d'une Ecole supérieure, et, peu de temps après, d'un autre avant-projet relatif au percement d'un isthme.

En parlant ainsi, je n'entends nullement mettre en parallèle et sur la même ligne ces deux avant-projets ; je constate seulement qu'ils furent, l'un et l'autre, d'abord présentés à la loge « Clément-Amitié ».

Le percement est celui de l'isthme de Panama. Ce qui n'était à ce moment qu'une initiative hardie, avec un linéament provisoire de l'entreprise ; ce qui, un peu plus tard, devint une espérance, apparaît maintenant comme une réalité effective que nous touchons.

Les plans sont acceptés ; les combinaisons financières vont commencer ; bientôt retentiront sur ces plages prédestinées les coups de la pioche qui réunira deux océans.

La loge la « Clément-Amitié » peut et doit se faire honneur de n'avoir été, d'un bout à l'autre, ni indifférente, ni étrangère à ce percement qui sera une gloire de la fin du XIX^e siècle, et il ne me déplait pas de détourner sur cette réunion d'aujourd'hui un reflet d'une grande chose, simple en sa conception, laborieuse en son exécution, bienfaisante à jamais en ses résultats.

Christophe Colomb s'aventurant dans l'immensité inconnue de l'Atlantique, croyait, par cette voie, gagner les Indes Orientales. Le chemin lui fut barré par cette longue Amérique étendue du pôle Nord au pôle Sud, avec son étroite bande de terrain qui en unit les deux moitiés et qui ne livre aucun passage.

L'homme moderne ne put entendre longtemps le bruit des flots se brisant en pure perte sur deux rives opposées si voisines et pourtant si éloignées, sans concevoir combien il lui conviendrait de supprimer ce dommageable obstacle. Pour la pensée et l'exécution d'entreprises d'une telle proportion, il est besoin de savants de toute nature, de géologues qui pénètrent les mystères des terrains, d'ingénieurs qui sachent se rendre compte des difficultés et en triompher, de machines efficaces qui aident le travail, de capitaux puissants qui le payent.

Ces instruments divers, indispensables les uns aux autres, hommes et choses se sont accumulés et sont prêts. La science et l'industrie, de concert, entreprennent de changer, sur un emplacement déterminé, le régime du globe terrestre. L'homme moderne y porte sans hésiter une main active qui n'est pas téméraire et, détournant le sens d'un beau vers latin, il a le droit de se croire engendré pour le monde entier (*toti gentium se credere mundo*), c'est-à-dire se sentir capable d'embrasser le système général de son habitation, et de le modifier selon ses vœux et son profit.

Après avoir fait ressortir l'avantage qui résulte pour le bien-être de l'humanité et l'union des peuples de ces grandes entreprises cosmopolites, F. Littré poursuit :

Il semble que le génie de l'heure présente ait de propos délibéré mis en contraste le double spectacle de la grande guerre et de la grande entreprise, et, comme le Jupiter de l'Iliade, prenant sa balance d'or pour peser aux yeux de tous la conquête et le travail.

Hier, le canon tonnait le long des Balkans ; pour des vœux de religion, de panslavisme, d'agrandissement, la Russie avait tiré l'épée ; après la victoire qui lui est échue, que fait-elle ? elle pense ses plaies et s'estimera heureuse quand elle les aura cicatrisées. Aujourd'hui, une expédition se prépare qui va résolument attaquer l'isthme de Panama : quel que soit l'imprévu des difficultés, soyons assurés que nos travailleurs auront raison des terrains, des rochers des forêts, des torrents ; le commerce accourra dans la voie que la configuration naturelle lui avait

refusée, et une prospérité croissante en suivra le développement. Faut-il s'étonner que le génie de l'heure présente montre avec orgueil les deux plateaux de sa balance d'or ?

Au moment où il fut sérieusement question d'unir la Méditerranée à la mer Rouge, un ministre anglais aveugle en ses préventions, s'efforça d'aliéner l'Angleterre au projet ; si bien que, sans la ténacité invincible et les ressources infinies de M. de Lesseps, le canal de Suez était ajourné. Réjouissons-nous, le canal interocéanique a pour lui M. de Lesseps, et n'a personne contre lui.

Après avoir parlé d'un projet qui vient d'aboutir si heureusement, F. Littré juge qu'il doit aussi entretenir la loge de ce qui n'a pas abouti, ou plutôt ce qui est ajourné.

L'avant-projet resté en souffrance est celui d'une école supérieure. On y songeait depuis quelque temps parmi les disciples de la doctrine positive ; et, en 1876, lors du premier anniversaire de mon initiation, le frère Cousin ayant pensé qu'on le célébrerait davantage et mieux en le faisant servir à une fondation de portée et d'avenir, le frère Wyrouboff présenta à la loge le plan d'un enseignement comprenant les six sciences fondamentales, mathématiques, astronomie, physique, chimie, biologie et sociologie.

Dans l'état actuel de l'enseignement, les études se terminent par une classe de philosophie.

Nous pensons qu'il a été judicieux de les clore ainsi : car il importe que le jeune homme reçoive une somme d'idées générales avant d'entrer dans le monde et ses fonctions. Mais nous pensons aussi que, dorénavant, cette philosophie scolaire mi-théologique et mi-métaphysique, est vide de l'utilité qu'elle eut jadis, et qu'elle ne représente plus que nominalement les généralités réelles. L'école supérieure dont nous avons dressé le plan est, à vrai dire, la classe moderne de philosophie. Quand on couronne les études littéraires nécessaires par l'enseignement coordonné et condensé des six sciences, on donne à la fois la méthode et le résultat, l'évolution, l'esprit humain et son histoire, en un mot, la conception positive du monde ; et c'est toute la philosophie.

Un obstacle était sur notre chemin. En ce même discours incisif et allant au fond des choses, M. Wyrouboff montra que présentement tout le domaine éducationnel est tenu, sans réclamation des parties intéressées, car deux établissements rivaux, l'Eglise catholique donnant aux catholiques toute la foi dont ils ont le besoin spirituel et l'Etat assurant au gros du pays la laïcité qui est à son usage, de sorte, dit-il, que nous avons contre nous l'Eglise qui a sa doctrine, l'Etat qui a son système, la bourgeoisie libérale qui a sa tradition.

Après avoir constaté la situation actuelle de l'enseignement et fait allusion aux débats engagés devant le Parlement, F. Littré poursuit en faisant cette constatation :

Une portion de la jeunesse, soit par l'action de l'exemple domestique, soit par l'influence spontanée du milieu social, se dégage des liens théologiques et métaphysiques. L'état actuel des choses ne lui offre aucune ressource ; elle n'y trouve ni refuge qui la mette hors de la foule, ni direction qui la tire de l'ornière, ni enseignement qui lui soit adapté. Tout cela, nous le préparons à cette portion de la jeunesse qui nous intéresse particulièrement, qu'on fera aussi petite qu'on voudra, pour le moment du moins, mais qui est déjà assez nombreuse pour que nous lui cherchions un établissement et des professeurs. Aussi, sans découragement, demandons-nous de nouveau ce que nous demandions il y a trois ans : des fonds suffisants pour un essai sérieux, et un comité qui dirige l'entreprise.

A l'époque de la conception première de l'école, mon ambition personnelle était grande. Je comptais concourir à l'organisation, si elle venait à terme, me mêler à l'œuvre, prendre part à l'enseignement, et même y inaugurer une chaire de zoologie. Cela était bien téméraire chez un homme aussi avancé en âge. Il n'a pas fallu un long temps pour souffrir sur toutes ces témérités anticipées, et vite ma vieillesse malade est devenue incapable de rien faire de ce qui avait été rêvé.

F. Littré termine sa lettre par ces mots, à l'adresse de la loge de « Clément-Amitié » :

La loge de la « Clément-Amitié » m'a comblé des marques de sa bienveillance et de sa sympathie, quand elle m'appela en son sein ; je les conserve encore dans le déclin qui m'est advenu. Pour patron en Franc-Maçonnerie, elle m'assigna Voltaire, en mettant mon initiation au centenaire de l'initiation du patriarche de Ferney.

Ma manière d'honorer le patron sous l'invocation de qui je suis placé, est de sentir que si j'eusse vécu de son temps, j'allais dire sous son règne, je me serais rangé parmi ceux qui le soutinrent dans sa laborieuse propagande.

De même, ici, mon acte de gratitude envers la loge est de donner, malgré les défaillances de l'âge et de l'absence, mon concours à ce qui s'y pense et à ce qui s'y fait.

Cette lettre est couverte d'applaudissements.

Après cette lettre, il est donné lecture de la réponse adressée au F. Littré par le F. Cousin, de laquelle nous détachons la fin :

Le 8 juillet 1875, au moment où selon le rite ancien de notre ordre, le frère Cousin vous remit après votre initiation, le tablier maçonnique, il vous adressa, aux applaudissements enthousiastes d'une assemblée digne de vous, ces paroles que vous n'avez peut-être pas oubliées : « Frère Littré, la Maçonnerie honore avant tout le travail. Elle s'honore aujourd'hui en recevant parmi ses membres, un « travailleur infatigable, le Voltaire du XIX^e siècle. »

Vous n'avez point encore atteint, mon Maître, l'âge du frère Voltaire, et la tragédie d'*Irène*, acclamée par les admirateurs de l'initié de la loge des Neuf-Sœurs, ne valait pas la lettre que vous adressez à la loge de la Clément-Amitié.

Je serre, avec respect, la main qui vient de l'écrire.

Cousin.

Puis, le vénérable lit un appel aux Franc-Maçons pour contribuer à la fondation de l'école des sciences positives et à la création d'une Revue républicaine, scientifiquement progressive.

Un discours de M. Wyrouboff sur la nécessité de la création d'une école supérieure des sciences positives est salué par des acclamations chaleureuses.

Suit un magnifique concert donné avec le concours d'artistes de l'Opéra, MM. Sellier, Boudouresque, M^{les} Baux et Duval, Chollet, violoniste de l'Opéra.

Une éloquente et spirituelle allocution de M. Cousin, termine la séance, après laquelle les invités sont conduits à un buffet somptueux.

Pendant toute la séance, une grande et sympathique

affluence n'avait cessé de régner autour de l'hôtel du Grand-Orient.

On a pu voir par ces extraits combien Littré appartenait de cœur et d'âme à la grande famille maçonnique.

On a pu voler son cadavre et le faire servir à pompeuse réclame d'un culte qu'il avait toujours déclaré contraire à ses convictions. Son œuvre — meilleur de lui-même, émanation éternellement vivante de ce grand esprit — nous restera toujours.

RÉCEPTION DE VOLTAIRE à la Loge des Neuf-Sœurs

— Suite —

Lalande, qui avait présidé à l'initiation, présida encore à la cérémonie mortuaire ; il était assisté de Franklin et du comte de Strogonof qui remplissaient les fonctions de surveillants ; le frère Lechangeux était chargé d'occuper la chaire de l'orateur. « Deux cents visiteurs furent admis aux travaux, introduits deux à deux et dans le plus grand silence. L'orchestre était considérable, composé des premiers artistes de la capitale. « Il exécutait, par intervalle des morceaux tirés d'*Alceste*, de *Castor et Pollux*, et autres opéras. Pour éviter une affluence mondaine, la Loge avait décidé que M^{me} Denis et la Marquise de Villatte se présenteraient comme par hasard, pour assister à la cérémonie ; elles arrivèrent à la première conduite par le frère marquis de Villatte, et la seconde par le frère marquis de Villeveille. »

« On arrivait à l'enceinte funéraire par une longue et étroite galerie ; la salle, entièrement tendue de noir, décorée avec goût et simplicité, citée, et ornée de cartouches où on lisait les plus belles pensées, en prose et en vers, tirées des œuvres de l'illustre défunt, n'était éclairée que par quelques lampes dont la pâle clarté répandait un jour douteux ; le mausolée de Voltaire était au fond de la salle. »

Il serait trop long de donner ici tous les discours éloquentes qui ont été prononcés pendant la cérémonie. Nous signalons cependant le frère Roucher qui lut un fragment de son poème des *Mois*, celui de janvier où se trouve une tirade « énergique contre le fanatisme qui fit refuser les honneurs funéraires à Voltaire, tandis qu'il en accordait de scandaleux au cardinal de la Roche-Aymon, prélat hypocrite, et à l'abbé Terray, ministre concussionnaire. »

Ce vers :
Où repose un grand homme un dieu doit habiter.
excita l'enthousiasme ; l'auteur fut obligé de recommencer la lecture du morceau entier.

Pendant la cérémonie funéraire, au moment où les frères vont s'incliner devant le cenotaphe, Franklin offrit, pour tribut de sa douleur fraternelle, la couronne qui lui avait été précédemment présentée au nom de la Loge ; il est impossible d'exprimer la profonde sensation que produisit cette inspiration de l'amitié maçonnique (1).

On comprend quelle influence devaient exercer dans les Loges des hommes comme Voltaire, Franklin, Lalande, quelle idée ils devaient donner de la Maçonnerie au dehors, et combien d'hommes s'estimaient heureux et étaient fiers de partager leurs travaux. Quelque puissance que l'on puisse attribuer aux principes, il faut reconnaître cependant que leurs organes sont toujours pour beaucoup dans leur triomphe. La coopération des philosophes les plus hardis du XVIII^e siècle à l'œuvre maçonnique, suffisait à faire juger ses vœux, ses tendances, son but, à cette époque de son histoire, s'il pouvait rester des doutes à cet égard. La Franc-Maçonnerie voulait affranchir les peuples, dans l'ordre moral et dans l'ordre matériel, c'est-à-dire détruire tous les préjugés, toutes les erreurs qui divisent les hommes en esclaves et en maîtres, en sujets et en souverains, en mendians et en riches saturés de biens, en damnés et en élus ; elle s'attaquait à la fois à la loi politique et à la loi religieuse ; son action devait s'étendre à tout l'univers, c'est-à-dire sur tous les points où elle avait pu pénétrer ; elle substituait à la guerre une loi d'amour et unissait tous les peuples dans un lien de fraternité.

Ses principes de la Franc-Maçonnerie, la Révolution allait bientôt essayer de les réaliser, et si ne lui était pas donné de réussir complètement, elle devait semer partout des germes destinés à grandir. En voyant le but de l'institution, on comprend pourquoi elle comptait dans son sein Helvétius, Cabanis, Cambacérès, Franklin, Voltaire, Lalande, Parny, Lafayette, Washington, et un grand nombre d'autres hommes qui ont occupé une place élevée dans les lettres, dans les sciences, ou joué un rôle important sur la scène politique.

(1) J.-C. Bezuchet, *Précis historique de la Franc-Maçonnerie*, t. II, pp. 292 et suivantes.

MYTHOLOGIES COMPARÉES

Au moment où les cléricaux cherchent à embrigader, sous la bannière du mutualisme religieux une partie de notre population ouvrière, afin de s'en assurer l'éducation et l'asservissement ; au moment où ils luttent avec tant d'acharnement contre l'instruction laïque, c'est à dire française, dont nous a dotée

la loi du 28 mars, il nous semble bon de mettre sous les yeux de nos lecteurs quelques extraits du livre qu'écrivait en 1803 Pigault de l'Épinoz, descendant d'Eustache de St-Pierre, qui plaisait assez agréablement les vérités que ces messieurs enseignent.

Dussent tous les abbés, nés et à naître, se fâcher, il est constant que leur édifice religieux est un habit d'arlequin, un assemblage de pièces dont les nuances disparates choquent l'œil, comme l'ensemble blesse la raison.

La raison ! pardon, si je me suis servi de ce mot ; il faut renoncer à la chose pour vous croire. Pour le prouver, c'est vous et les vôtres que je veux vous opposer.

Je laisse la profondeur à Fréret et le galimatias à St-Thomas, l'ange de l'école. Je vais courir, mon grolot à la main, à travers vos contradictions, vos niaiseries, et en courant et en riant, je tâcherai d'être méthodique.

Vous méprisez les païens, et je vous approuve. Les Caton, les Tite, les Antonin, les Sénèque, n'étaient que des polissons. Les sages de la Grèce, leurs devanciers, ceux de la Chaldée, de l'Égypte, de l'Inde, plus anciens encore, ne valaient pas mieux ; aussi sont-ils damnés de votre façon.

Voyons cependant quels sont les morceaux de votre habit d'arlequin que vous n'avez pas dédaigné de leur dérober.

Je crains bien qu'il ne vous reste, à peu près, que la batte ; mais du moins vous en servez-vous vigoureusement ?

Commençons par Moïse, le type par excellence des religions juive et chrétienne.

Les anciens poètes font naître le premier Bacchus en Égypte ; c'est là que Moïse est né, Bacchus est exposé sur le Nil ; Moïse aussi. Bacchus est enlevé sur une montagne d'Arabie, nommée Nisa ; Moïse séjourne sur une montagne d'Arabie, nommée Sinaï. Une déesse ordonne à Bacchus d'aller détruire une nation barbare ; Moïse reçoit la même mission du Seigneur. Bacchus passe la mer Rouge à pied sec ; Moïse aussi. Le fleuve Oronte suspend son cours en faveur de Bacchus ; le Jourdain s'arrête, mais en faveur de Josué. Bacchus commande au soleil de s'arrêter, il s'arrête, et Josué opère le même prodige.

Deux rayons lumineux sortent de la tête de Bacchus ; ils sortent aussi de celle de Moïse, et ce sont ces rayons que les enfants et les cuisiniers prennent pour des cornes. Bacchus fait jaillir une fontaine de vins en frappant la terre de son thyrs ; Moïse fait jaillir de l'eau d'un rocher en le frappant de sa baguette.

Vous conviendrez, révérends frères en Dieu, que la ressemblance est forte, et vous ne nierez pas si vous avez lu, que le premier Bacchus ne soit antérieur à Moïse et qu'au point de vue de la boisson fournie, il ne lui soit supérieur.

Dans un prochain numéro, nous passerons à la Création et vous verrez, chers lecteurs, que les auteurs de la Religion révélée ne se sont pas mis en frais d'imagination.

Evasion de couvent

Partout où la domination catholique est établie, elle ne subsiste que par la force et par la violence et dans les pays encore peu dégagés des liens d'une ignorante superstition soigneusement entretenue par le clergé, nous voyons les évêques eux-mêmes résister à l'autorité civile qui veut enlever à leurs ténébreux couvents quelqu'une de leurs victimes.

Une sœur du couvent de la Conception, à Trujillo près Madrid, cloîtrée depuis quinze ans avait écrit au gouverneur civil une lettre pressante demandant à quitter le cloître.

S'appuyant sur la loi de 1837, article 12, et sur le décret du 18 octobre 1868, le gouverneur ordonna à l'alcade de Trujillo de se rendre au couvent et de faire sortir la religieuse après s'être bien assuré qu'elle était résolue à renoncer à la vie conventuelle. L'alcade, M. Vincent Martinez, accompagné de son secrétaire et de deux témoins, se rend, à quatre heures de l'après-midi, au couvent de la Conception et mande la supérieure pour lui faire part de l'objet de sa mission. Il lui expose qu'il vient, par ordre du gouverneur, procéder à l'exclaustration » de la sœur Raymonde Vaquero.

On appelle cette religieuse et l'alcade lui demande à haute voix, si elle est toujours dans l'intention de quitter le couvent. Sur sa réponse affirmative, l'alcade allait procéder aux formalités de sortie, lorsqu'il voit arriver l'évêque du diocèse, accompagné du vicaire-général et de l'aumônier du couvent. Le prélat déclare au représentant de l'autorité qu'il s'oppose à la mise en liberté de la religieuse et qu'il faudra recourir à la force pour la faire sortir du cloître.

En présence de cette opposition, l'alcade se retire et va demander des instructions au gouverneur qui lui prescrit de passer outre.

L'alcade revient au couvent dont la porte était hermétiquement close ; il frappe trois fois, escorté de quatre alguazils pour lui prêter main-forte. On ouvre ; il entre et communique à la supérieure et à l'évêque les nouvelles instructions qu'il a reçues. Il fait approcher la religieuse.

— Raymonde Vaquero, lui demanda-t-il à haute voix, persistez-vous dans votre résolution, de renoncer à la vie du cloître ?

— Je persiste, répond la sœur d'une voix ferme.

— C'est bien, vous allez sortir.

Et l'alcade prie la supérieure de vouloir bien

faire ouvrir les portes. Elle refuse et l'évêque ajoute même qu'il faudra recourir à la force. Le fonctionnaire civil donne l'ordre aux alguazils d'enfoncer les portes ; ce qui fut fait sans trop de peine.

Une fois les portes ouvertes, l'alcade met la main sur l'épaule de la sœur Raymonde Vaquero comme pour la prendre sous sa protection ; il sort du cloître avec elle et la conduit chez ses parents qui habitaient non loin de là.

La foule, massée devant le couvent de la Conception, a salué de ses bravos le magistrat municipal et la religieuse rendue à sa famille.

Ce n'est pas seulement dans les pays encore à la dévotion du clergé catholique que des faits aussi monstrueux viennent révéler de pareilles atteintes à la liberté imprescriptible des personnes.

En France, de nos jours, sous nos yeux, les mêmes événements se passent qui justifient ceux qui demandent énergiquement, par mesure de salubrité publique, la suppression immédiate des couvents.

Voici les preuves à l'appui de notre dire :

Une des sœurs d'un couvent de la ville de Nevers, rendue malade par suite de la vie qui lui était imposée, s'était enfuie de son couvent. Elle a été malheureusement réintégrée par force dans cette véritable prison, où elle ne voulait plus rentrer. Mais le procureur de la République a ouvert une enquête qui se terminera, nous l'espérons, par la mise en liberté de la sœur, retenue, contre son gré, en dépit de toutes nos lois, dans un couvent de Nevers.

Au sujet de la fuite de cette sœur et de sa réintégration au couvent, le *Patriote de la Nièvre* publie une lettre d'un habitant de Nevers, dont nous détachons les passages suivants :

« Il est très vrai qu'une sœur est venue chez moi me demander l'hospitalité et me prier de ne pas la laisser retourner au couvent.

« Elle était malade et paraissait tellement faible que nous n'avons pas voulu nous charger de la garder et encore moins de favoriser sa fuite, chose qui, d'ailleurs, n'aurait pas été facile, vu l'état de sa santé.

« Nous avons donc fait prévenir la portière du couvent.

« Pendant ce temps, la sœur ayant manifesté le désir d'écrire, je lui ai donné ce qu'il lui fallait.

« Elle commençait à écrire lorsque la portière arriva et voulut l'emmener de suite ; je m'y opposai, demandant qu'on lui laissât le temps de finir ses deux lettres. Les deux lettres terminées, elle me pria de les faire parvenir à leur adresse. Au même instant, une sœur, qui, sans doute, trouvait qu'elle tardait trop à rentrer, vint la chercher ; la pauvre évadée, à la vue de sa supérieure, baissa la tête et se laissa emmener sans résistance. »

Il est regrettable que le signataire de cette lettre n'ait pas compris qu'il était de son devoir de ne pas remettre entre les mains de gens qu'elle voulait fuir, une jeune fille malade.

La malheureuse avait pour le couvent une horreur profonde ; les gens à qui elle était venue demander l'hospitalité auraient dû ne pas permettre aux geôliers d'une prison, où elle ne pouvait rester, de ressaisir leur proie.

Ce fait d'une malheureuse voulant quand même quitter le couvent n'est pas unique. Bien des fois il s'est déjà produit. Et, au moment où il avait lieu à Nevers, une jeune fille du Pas-de-Calais s'évadait du couvent du Bon-Pasteur, route de Solesmes, à Cambrai.

Depuis plusieurs années, elle avait demandé à mainte et mainte reprise, mais toujours en vain, de pouvoir quitter ce couvent. Elle écrivait assez souvent à ses parents ; elle ne sait ce que ses lettres sont devenues. Fatiguée de voir ses demandes rester sans réponse, souffrante par suite du régime du Bon-Pasteur, — cela ne nous étonne pas ! — elle résolut de s'évader, et, l'autre jour, en effet, elle parvint à s'enfuir, ne prenant pas même la peine de mettre ses souliers ; elle arriva en ville, essoufflée par sa course et se considérant, la pauvre ! comme une criminelle coupable des plus grands forfaits ; elle s'empressa d'aller avertir la gendarmerie et la police de sa fuite.

Un rédacteur du *Libéral de Cambrai* a eu l'occasion d'interroger cette jeune fille devant plusieurs témoins, et voici la conversation vraiment curieuse qu'il a eue avec elle :

Demande. — Depuis combien d'années étiez-vous au Bon-Pasteur ?

Réponse. — J'y suis entrée à dix-sept ans, j'en ai vingt ; il y a donc trois années.

D. — Y êtes-vous entrée volontairement ou y avez-vous été placée ?

R. — J'y suis entrée volontairement.

D. — Comment ?

R. — Je ne suis pas une mauvaise fille, allez ! M. le curé de ... (Pas-de-Calais), sachant que je n'avais pas fait ma première communion, m'engagea vivement à entrer dans une maison religieuse, me disant que j'y serais fort bien. J'écoutai ses avis et annonçai à mes parents que ma volonté — la volonté d'une enfant à dix-sept ans ! — était de quitter le monde pour entrer au couvent. Mon père, qui m'aimait bien, pleura beaucoup ; mais, comme il vit que je ne céderais pas, il me donna, avec gros cœur, son consentement. D'autant plus qu'on lui affirma que j'apprendrais un bon état et qu'en sortant je pourrais gagner honorablement ma vie partout. Je crois même qu'on lui fit signer un papier. Combien de fois n'ai je pas pleuré en regrettant ce coup de tête ! Je lui écrivais, mais il ne me répondit pas.

D. — Que lui disiez-vous dans vos lettres ?

R. — Que je m'ennuyais au couvent, que j'y avais faim, que j'étais malade.

D. — Et vous vous étonnez que vos lettres soient restées sans réponse ! On ne les envoyait pas. A quelle besogne vous employait-on ?

R. — Tantôt je travaillais la terre, tantôt je faisais des chemises.

D. — Y a-t-il beaucoup de travail en ce moment ?

R. — Il y en a tellement que samedi, entre autres, les mécaniciennes — c'est-à-dire les pensionnaires pi-

quant à la machine à coudre — ont dû veiller jusque passé minuit.

(Les ouvriers qui nous lisent auront du moins cette consolation que si leurs femmes et leurs filles manquent de travail, par contre les couvents ne chôment pas.)

D. — A quelle heure vous levez vous au Bon-Pasteur ?

R. — A quatre heures et demie ; nous nous couchons, le soir, entre neuf heures et neuf heures et demie.

D. — Et la nourriture ?

R. — Elle est tout à fait insuffisante ; les tartines, qui constituent le plus clair de la nourriture, sont tellement petites, que nous avons bien souvent faim ; ainsi, moi, j'ai continuellement mal à l'estomac.

D. — Que comptez-vous faire ?

R. — Retourner chez mes parents, s'ils sont encore vivants.

D. — Et s'ils vous obligent à rentrer au Bon-Pasteur ?

A ce moment la jeune fille se leva et prononça ces mots avec une conviction qui ne permettait pas de douter de la sincérité de sa résolution :

R. — Monsieur, je préférerais me briser la tête sur le trottoir.

C'est à notre époque que se passent de tels faits ! Des jeunes filles parfaitement honnêtes sont détournées contre leur volonté ! On leur impose un travail au-dessus de leurs forces, on ne leur donne qu'une nourriture insuffisante, et elles ne peuvent réclamer, et il ne leur est pas permis d'avoir aucune communication avec les personnes du dehors ! N'est-ce pas monstrueux ?

LA QUATRIÈME aux PAYSANS

Un de mes amis, vieux Franc-Maçon, me reproche, de ne pas m'adresser plus souvent aux femmes ? — Il semble, m'écrit-il, que vous avez oublié l'état défectueux et déplorable de l'éducation de nos filles. Elles sont faibles, dit-on, elles ont besoin de soutien, de direction morale, et on les confie à des institutions formées pour la plupart dans des couvents, pour les abandonner ensuite — par indifférence ou autrement — aux directeurs spirituels, si elles sont de famille aisée ; aux confesseurs, si elles appartiennent à la classe ouvrière. Je voudrais vous voir aborder dans vos causeries aux paysans, une série d'études sur l'éducation, sur le rôle de la femme dans la famille, dans la société, etc., etc. Vous citer ces points, c'est vous rappeler à ce que vous appelez autrefois votre *marotte*, l'éducation populaire. — Je suis convaincu que vous me donnerez raison....

Vrai ! je ne m'attendais pas à cela. Suis-je bien coupable ? Mon ami a-t-il raison de me croire si oublieux ? Je ne veux ni me disculper, ni récriminer.

Je ne sais pas si les femmes et les jeunes filles lisent mes lettres ; je ne sais même pas si les papas et les maris osent mettre entre les mains de leurs filles ou de leurs femmes une publication maçonnique. A la campagne, les hommes lisent *ces choses-là* en cachette, car on redoute l'opinion publique, la plus injuste de toutes les sanctions de la loi morale. Qu'en sera-t-il pour la femme, si l'homme en est-là ? Gare à l'excommunication ! sinon au feu le papier infâme.

Pourtant, la femme est naturellement curieuse, n'est-ce pas, mesdames ? Vous l'avez appris dans l'Histoire Sainte. — Eve a écouté le serpent et, à en croire les auteurs sacrés, elle a voué le genre humain à toutes les misères terrestres et l'a, par dessus le marché, exposé aux flammes éternelles. Sara a ri parce qu'elle doutait de la parole de l'ange. La femme de Loth a voulu voir flamber Sodome et a été changée en statue de sel. La femme aime donc le fruit défendu — je n'invente pas, je constate, l'Histoire Sainte en main. Pour ne pas faire mentir votre livre de prédilection, c'est convenu, vous serez curieuses, quand bien même vous seriez d'une nature tout à fait indolente ; vous lirez les lettres du Franc-Maçon aux Paysans et vous serez excommuniées. Si j'arrive à ce point, j'aurai accompli une bonne œuvre. Pourquoi ? Parce que j'aurai montré à votre père, à votre mari qu'ils ne doivent pas rechercher la vérité pour eux seuls, mais qu'ils ont le devoir d'y convier leurs femmes et leurs enfants ; parce que je vous aurai, faibles victimes du prêtre, arrachées à son contact pernicieux en vous ouvrant les yeux ; enfin parce que j'aurai préparé en vous, mesdames, de bons défenseurs de la bonne foi maçonnique qui ne procède que de la raison.

Nous, Francs-Maçons, nous avons une singulière manière de traiter les femmes. D'abord, nous sommes des hommes, et rien que cela, et nous ne voudrions jamais nous exposer à vous compromettre. Nous vous parlons donc franchement et directement ; l'insinuation, le langage mielleux nous répugnent. Nous voulons vous instruire, afin que vous nous prépariez une génération forte par le corps, forte par l'esprit.

En est-il de même de votre confesseur, qui ne veut pas, lui, qu'on le mette au rang des simples mortels, mais qui a cependant, à un degré élevé, tout en se donnant des airs de Dieu, tous les vices qui rapprochent l'homme de l'animalité ? Dans la solitude du confessionnal, à l'abri des regards indiscrets, loin des oreilles profanes, il sait vous tenir, surtout si vous êtes jeunes et jolies, le langage le plus inconvenant, il se délecte de vos aveux timides ; son haleine brûlante vous force à baisser les yeux ; vous tremblez, vous craignez la colère divine et ses terribles conséquences et vous avouez toujours. Dès ce moment, il vous

tient et il vous pousse à bout, voulant tout savoir jusque dans les plus petits détails. Quelquefois même vous versez des larmes sur le petit péché mignon qui prend à vos yeux, sous l'influence des paroles hypocrites de votre confesseur, des proportions démesurées. Le tour est joué, vous êtes préparées. Il vous invite alors à vous présenter plus souvent devant le saint tribunal de la pénitence, car (c'est le prêtre qui parle) c'est par l'aveu souvent répété au ministre du Dieu de paix et de miséricorde, que vous pourrez puiser la force nécessaire pour affronter les orages de la vie. Il insinue ensuite adroitement qu'il faut vous efforcer de donner le bon exemple dans la famille ; qu'il faut arracher les hommes, mari, père ou frères, à l'œuvre du démon ; qu'il faut les empêcher de lire de *mauvais livres* (au nombre desquels n'est pas la Bible avec ses obscénités) ; et, si vous n'y parvenez pas par les conseils, l'exhortation, la persuasion, vous ne devez pas hésiter à cacher, pour sauver l'âme de ces personnes aimées, les ouvrages de perdition qu'ils ont l'habitude de lire, *notre divin Sauveur vous en saura gré dans le ciel*. Tel est en partie — avec les femmes — l'objet de la confession. Personne n'oserait de bonne foi me démentir.

Que de jeunes filles, ainsi aiguillonnées, se sont laissées aller sans résistance, aux séductions lubriques d'un prêtre sans vergogne ! Combien doivent à la religion catholique et au confessionnal d'être tombées à l'état abject de filles de joie ! N'est-ce pas commettre un péché mortel que de raconter, même à ses parents, sa confession ?

Vous n'y avez jamais réfléchi, jeunes filles ! Et vous, mères de familles, vous exposez inconsciemment vos enfants à apprendre dans ce tête à tête avec un homme, ce que vous ne voudriez pas leur enseigner vous-mêmes. — On se rend au confessionnal pour faire son *devoir* (c'est l'expression vulgairement employée). Triste devoir qui consiste à subir l'influence d'un homme qui a tout intérêt à vous dominer. Et il ne vous vient même pas à la pensée que cet entretien, soit pour beaucoup dans la plupart des divisions de famille ! Ne vous a-t-on pas habituées à croire sans raisonner ? Mystère, la Trinité ! Mystère, l'Incarnation par le fait d'un pigeon ! Mystère, la mort et la prétendue résurrection du Christ ! Mystères toutes les sottises et les stupidités que l'on vous débite ! Croyez et ne cherchez pas à comprendre, vous commettriez un sacrilège — et vous obéissez.

A côté de ces mystères, dignes des contes fantastiques, on fait intervenir les miracles et les reliques, autres inventions d'une portée plus pratique, car, en même temps qu'ils entretiennent la foi, ils emplissent les caisses d'offrandes destinées à la propagande et à engraisser surtout une foule de religieux des deux sexes, *pour la plus grande gloire de Dieu*. Ce sont les *hosties aimées* qui se couvrent de sang, traversent l'espace, affrontent l'eau et le feu, chassent le démon. Vous croyez à ces balivernes. Ce truc a été inventé, en 1872, pour les besoins de la cause, par Mgr de Ségur, afin de combattre les sociétés secrètes, la Franc-Maçonnerie en tête, qui a compté Pie IX parmi ses membres ! Et alors, on vous raconte, par exemple, qu'à Douai, un prêtre ayant laissé tomber une hostie et cherchant à la ramasser, le divin pain à catcher s'éleva en l'air de lui-même et vint se placer sur le purificateur.

« Les chanoines, accourus à la voix du prêtre, aperçoivent sur le linge, un corps plein de vie, « sous la forme d'un charmant enfant. Aussitôt, « on convoque le peuple ; il est admis à contempler le prodige, et tous les assistants, sans distinction, jouissent de cette vision céleste (1). « Pendant tout le temps que dura cette vision, « les spectateurs virent le Sauveur sous différentes formes, *chacun selon les besoins de son âme* (2). »

Pas mal cette dernière partie, hein ! Mais vous croyez toujours, n'est-ce pas ? On a dû vous parler aussi de la sainte chemise de Chartres, pieuse défroque de Madame Joseph, la Vierge-Mère, Marie aurait gardé, à ce qu'en disent les prêtres, cette chemise pendant toute sa grossesse. Peuh ? Elle n'aimait guère la propreté cette petite dame, qu'en pensez-vous ? Et la sainte chandelle d'Aras fabriquée au ciel en 1105 et apportée à deux ménestrels par la Vierge ? Cette chandelle préserve des maladies de peau. Je pourrais encore vous citer la sainte Face, le saint lait d'Erveux, la sainte tunique sans coutures, le saint prépuce de Jésus, le saint suaire, la sainte ceinture de la Vierge qui se recommande « aux femmes enceintes contre les périls de la maternité » ; la sainte larme d'Allouague, etc., etc... Mais à quoi bon. Je ne veux pas vous faire pleurer sur vos erreurs. Les femmes ont les larmes si faciles !

Il y a, vous le voyez, mesdames, un intérêt supérieur qui vous commande de voir de plus près quelle est l'importance de votre double devoir d'épouse et de mère. Tant que vous conserverez des attaches à ces croyances d'un autre âge ; tant que vous accorderez une confiance illimitée à l'enseignement du clergé, vous serez un obstacle à l'amélioration de la Société, dont vous formez pourtant la plus belle moitié. Bien des hommes de cœur viendraient à nous s'ils n'étaient arrêtés par leurs femmes. Combien n'en a-t-on pas vus, pour la paix du ménage, faire le sacrifice de leurs idées ? La femme vit trop à l'écart du mouvement

(1) Mgr de Ségur, *la France au pied du Saint-Sacrement*.

(2) *Pèlerinage national de 1875*, par l'abbé Marchand, aumônier de l'Ecole normale d'instituteurs (!).

intellectuel; elle se donne trop à son ménage et à sa toilette. Et elle croit avoir accompli son devoir, quand elle s'est rendue dans une église pour y débiter quelques patenôtres et écouter l'enseignement foncièrement immoral, d'un prêtre quelconque, après lui avoir dévoilé en secret toute sa vie intime? Non. A mon sens, elle manque à son devoir d'épouse et de mère; elle a accompli un acte anti-social.

(à suivre.)

DIEU ET RELIGIONS

— suite —

Des institutions qui firent l'Inquisition, cette tache sombre dans l'histoire de l'humanité! Inquisition dont les détails sont tellement affreux, tellement barbares, exécutés si froidement, avec le calme dont un prêtre seul est capable, qu'un esprit faible en est égaré, annihilé, mais contre lesquels un esprit fort se révolte et se courrouce.

Si nous avions dans l'âme un peu du fiel des dévots, nous serions entraînés à rendre responsables de tous ces crimes ceux qui, de nos jours, se disent les représentants sur terre d'un Dieu de bonté, de paix et de miséricorde.

Et voyez si cette église était débonnaire: ses victimes recommandées, elle les étranglait avant de livrer leur corps aux flammes, tant elle tenait à faire leur salut, à les purifier par le feu.

Nous savons bien que si Mahomet condamne les profanes à périr par le fer, notre sainte mère l'Eglise catholique a horreur du sang; si elle n'empalait pas, elle brûlait lorsqu'elle était toute souveraine. Il fallait aux malheureux hérétiques de bien grandes protections pour échapper aux tourments de ce supplice affreux.

Des institutions qui, lorsqu'elles possèdent le pouvoir temporel, créent des classes de parias dans la société humaine.

Des institutions qui ensanglantèrent le xvi^e siècle au point que l'on ne peut lire les pages de notre histoire sans frémir d'horreur. « Tuez tout, disait au siège de Béziers un sectaire légat du pape, Dieu reconnaîtra bien ceux qui sont à lui! »

Des institutions qui ont toutes enfanté des assassins, des monstres humains qui s'appellent: Mahomet II, Torquemada, baron des Adrets ou duc d'Albe.

Ah! si jamais Dieu devait se révéler aux hommes, ce serait bien pour arrêter toutes les bassesses, tous les crimes commis en son nom.

Nous attaquons aussi les institutions religieuses parce qu'elles vont à l'encontre de la fraternité humaine en cultivant l'égoïsme. Le dévot est tellement absorbé par sa croyance, tellement enveloppé par sa religion, il travaille tellement à son salut qu'il en oublie le monde; sa seule préoccupation est d'être agréable à Dieu qui le lui rendra amplement dans un monde meilleur. Le mal est exclusif dans l'âme du dévot. Il voudrait accaparer son Dieu pour lui seul. Puisse la terre et l'humanité pourvu que son âme soit sauvée.

Nous les attaquons aussi parce que leurs enseignements sont contraires à la vérité, à la science, étude des lois naturelles, parce que les prêtres de toutes les sectes, de tous les rites, afin de maintenir leurs privilèges, préchent l'erreur quand ils ne brûlent pas les livres et les savants. Parce que leurs enseignements font naître dans les esprits cette idée de Dieu, éternel personnel agissant selon son caprice, être avec lequel il faut compter et traiter de personne à personne.

Ceci est tellement vrai que tous les jours nous en avons des exemples sous les yeux: il y a des gens qui voient partout le doigt de Dieu. Un homme tombe, il se blesse, il pouvait se tuer, aussitôt dit: Dieu a bien voulu que je ne me tue pas. Nous, nous dirons: Cet homme est tombé parce que pour une cause dont il ne se rend pas compte il a manqué aux lois naturelles de la pesanteur, de l'équilibre. Si nous suivions son raisonnement, nous dirions: Dieu ne l'a pas tué, c'est vrai, mais il pouvait l'empêcher de tomber, ce qui eût bien mieux valu.

Voici un autre exemple de l'idée de Dieu, être personnel, qui nous a été rapporté par un témoin oculaire.

Un paysan des Alpes-Maritimes ayant étendu ses fèves pour les faire sécher est surpris par un orage, il rentre précipitamment chez lui, éclaira une chandelle près d'une image sainte, se jette à genoux, implore le Très-Haut pour qu'il détourne l'orage et lui conserve sa récolte annuelle, son pain et celui de ses siens. Les éléments sourds à sa prière accomplissent

leur œuvre de destruction, sa ruine est consommée. Notre paysan rend alors seul responsable de la misère qui va entrer dans sa chaumière, Dieu le tout-puissant, dans un moment de colère; fanatique, il saisit un morceau de pain grossier, se place sur sa porte, le montre au ciel en prononçant un accent farouche ces simples paroles: Viens donc me le prendre celui-là.

Ce fait s'est passé il y a quelques années, nous pourrions en citer bien d'autres; mais ne rappelle-t-il pas suffisamment l'anecdote du guerrier franc alliant au combat, que nous avons citée.

LIVRES NOUVEAUX

Le Spiritisme dans l'antiquité et dans les temps modernes. — Par M. le docteur Wahu, médecin principal de l'armée en retraite. — Officier de la Légion d'honneur, etc., 1 fort vol., chez Georg, rue de la République, 65. Prix: 5 fr.

Ainsi que nous l'avons dit plus d'une fois, la Franc-Maçonnerie n'ayant d'autre devise que la liberté de conscience la plus absolue et la tolérance la plus étendue, il est tout naturel qu'elle réunisse dans son sein des hommes appartenant à tous les cultes et à toutes les croyances religieuses ou philosophiques.

Son unique but est l'amélioration individuelle et sociale, c'est-à-dire le progrès vers la perfectionnement dans l'individu comme dans la société, et le moyen d'y arriver c'est la recherche de la vérité sans parti pris et en dehors de tout dogme et de toute coterie. C'est à ce titre et dans cet esprit, qu'il nous a paru intéressant d'examiner le livre que nous a envoyé le Dr Wahu (un des nôtres) dont le nom, le caractère et l'âge font en quelque sorte autorité, et qui est aussi l'auteur du livre: « *Le Pape et la Société moderne* », dont il a été question dans un de nos précédents numéros.

L'ouvrage actuel est une démonstration radicale du catholicisme en mode historique d'un nouveau genre, faite avec une érudition peu commune; et sous ce rapport il a pour nous un intérêt tout naturel. Quant à l'examen de la doctrine spiritiste qui a la prétention d'être une psychologie positive et une philosophie hors ligne, nous n'avons pas et ne voulons pas nous en occuper ici, n'ayant à prendre parti ni pour ni contre.

Comme toute doctrine radicale celle-ci a ses détracteurs et ses adeptes. Parmi les premiers ce ne sont pas, au dire de l'auteur, les matérialistes qui sont les plus tenaces, ce sont les cléricaux, et leur hostilité serait d'autant plus vive et profonde que « le spiritisme est la seule doctrine qu'ils redoutent ». Parmi les adeptes, il nous cite les noms de Victor Hugo, de Flammarion, de Victor Meunier, de Fauvety, d'Eugène Nus, de Jean Reynaud, d'Alexandre Dumas père et fils, du grand chimiste anglais William Crookes, et bien d'autres encore d'une renommée très grande et d'une rectitude d'esprit incontestée.

C'est à propos de cette doctrine, dit-il, que Victor Hugo a écrit: « Remplacer l'examen par la moquerie est un procédé commode mais peu scientifique ». — « Un savant qui rit du possible est bien près d'être un idiot ». — « Que de choses en effet réputées tout d'abord impossibles et qui plus tard se sont réalisées! »

« Si la question du spiritisme, ajoute l'auteur, a été jusqu'ici si mal comprise, c'est qu'elle a été dénaturée à plaisir, et que peu de personnes se rendent compte de ce qu'on doit entendre par le mot esprit. On se figure, en général que ce sont une nature d'êtres spéciaux, alors qu'il ne s'agit en réalité que de nos parents ou de nos amis, vivant dans l'atmosphère, sous une forme étherée et souvent bien près de nous, tant que leur degré d'avancement ne les a pas appelés dans une autre planète. L'histoire en main nous allons démontrer que depuis les premiers âges du monde, tous les peuples ont admis l'existence d'êtres invisibles vivant à côté de notre pauvre humanité et exerçant sur elle une influence considérable. Chez les Grecs il y avait un culte intime pour les mânes, un génie des ancêtres; chez les Romains c'était pour les *Divus-Lares*; chez les Indous c'est pour les *Pitris*; pour les catholiques il y a les anges et les démons, surtout les démons dont les hauts faits ont occupé une si grande place dans tout le moyen âge ».

« Il fallait que le cléricisme fût bien ignorant, ou qu'il eût un bien grand intérêt à dénaturer la tradition spiritiste, qui était celle de la primitive Eglise, pour s'être tant acharnée à l'éteindre par le fer et le feu tout le temps qu'elle a eu à son service le bras séculier ».

« Aujourd'hui, avec les notions courantes, personne ne comprend-il quelque chose aux questions historiques du sabbat, des inculcés et des succubes, des possédés, de la magie, de la sorcellerie, etc., qui ont eu le privilège d'ensanglanter si longtemps tous les pays catholiques...? »

« Ceux qui croient que ces faits n'étaient pas seulement des hallucinations individuelles ou collectives, classent

ces phénomènes parmi les faits merveilleux, comme L. Figuier dans son *histoire du merveilleux*; ou bien dans le domaine du surnaturel, comme s'il pouvait y avoir des faits de ce genre dans la nature! En réalité, il n'y a là que des faits naturels, dont il est déjà facile de donner une complète explication, et qui avant trente ans seront vulgarisés et classés à l'égal des autres phénomènes de la physique ».

Remontant le cours des siècles jusqu'aux premiers temps historiques de l'Inde, M. Wahu cite les documents écrits démontrant que la croyance en l'immortalité de l'âme et le monothéisme existaient dès les temps les plus reculés.

En opposition à la genèse biblique, l'auteur cite la genèse indoue, extraite de *Rig-Veda*, un des quatre livres sacrés de l'Inde ancienne, remontant à treize mille neuf cents ans avant notre ère et dont la genèse biblique n'est qu'une copie défigurée.

Dans les autres, l'auteur montre la preuve authentique que les principales maximes sociales autant que morales attribuées au prophète juif Jésus, existaient presque textuellement dans ces livres indous, bien des siècles avant lui.

Ces légendes indoues sont tellement pareilles à celles qui dans les évangiles retracent la naissance et la vie de Jésus qu'il devient évident que les récits des évangiles ne sont qu'une copie de la légende indoue se rapportant au célèbre philosophe Christna. « Or, Christna a vécu dans l'Inde 4,800 ans avant l'époque indiquée comme étant celle de la naissance de Jésus. » — Mais voici un détail plus significatif encore, c'est que « Le Christna Indou s'étant transfiguré devant ses disciples, ceux-ci se prosternèrent et ajoutèrent à son nom saucrisit de Christna, celui de *Jésus*, qui signifie: *issu de la pure essence divine* ».

De l'Inde, ces légendes religieuses avaient été apportées en Egypte par le philosophe Manès; et ces traditions de même que les notions de l'astronomie indoue s'étaient si bien conservées chez les prêtres Egyptiens que ceux-ci les avaient inscrites sur leur *Zodiaque* « où la Vierge symbole équinoxial du Printemps se trouve placée entre les poissons et le bélier, et par conséquent au-dessus de l'Éléphant. Or, l'Éléphant étant représenté comme un enfant, la Vierge semble en être accouchée. Aussi fut-elle appelée mère du divin Jésus sans que cette maternité qui n'est qu'apparente lui ait enlevé sa qualité de Vierge ».

C'est ce qui explique, dit M. Wahu, les constatations suivantes de Dupuis (origine de tous les cultes): « Un fait qui ne dépend d'aucune hypothèse, c'est qu'à l'heure précise de minuit, le 25 décembre, moment indiqué de l'origine du Christianisme, la Vierge (des constellations) est le signe céleste qui monte à l'horizon et dont l'ascension préside au commencement d'une nouvelle révolution solaire. Un autre fait, c'est que le Dieu soleil qui naît dans le solstice d'hiver se réunit à la Vierge et l'enveloppe de ses feux à l'époque de la fête de l'Assomption, ou de la réunion de la mère avec son fils. Enfin, un troisième fait, c'est que la Vierge sort des rayons solaires juste à l'époque de l'année où l'on fait la fête de la nativité de la Vierge. Ainsi la même Vierge zodiacale joue les trois grands rôles de la Vierge du Christianisme, juste aux mêmes jours et aux mêmes heures! »

En outre, nous y lisons également que le 25 décembre était chez les Perses, les Grecs et les Romains le jour consacré à célébrer la naissance du Dieu *Mithra*, symbole de l'amour et de la fécondité.

L'on sait pertinemment aujourd'hui qu'en Egypte, où il n'y avait pour la multitude qu'un polythéisme grossier, régnait pour les prêtres et les initiés un monothéisme très éclairé, et c'est là qu'élevé dans le sanctuaire, Moïse en avait reçu les notions qu'il transmit plus tard aux Juifs avec la grande mise en scène du Mont Sinaï.

Nous ne pouvons que mentionner les remarquables chapitres où l'auteur nous fait assister au groupement des premières sociétés chrétiennes, puis à la publication des évangiles plus de cent ans après, et ensuite à la formation de la hiérarchie cléricale. Partisan convaincu de la croyance aux réincarnations qui seules, d'après lui, s'accordent avec l'équité divine, M. Wahu cite les preuves les plus sérieuses, et entraîne un grand nombre de préconceptions tellement étonnantes qu'on a pu dire d'elles « que leur savoir existait avant que de naître ». C'est la même thèse soutenue par L. Figuier dans son livre sur la *vie future suivant la science*.

Ces existences successives, à intervalles plus ou moins éloignés seraient le moyen donné à la personnalité humaine, indestructible et impérissable, de s'améliorer et de progresser, tant par la bienfaisance que par sa propre éducation et son instruction, et de s'élever ainsi peu à peu vers des sphères meilleures et supérieures.

Tel est en résumé, l'aperçu de ce livre où l'auteur après avoir compulsé toutes les civilisations, a exposé les principes moraux et sociaux qu'il croit destinés à guider l'humanité dans ses voies futures. Ces principes vulgarisés rallieraient tous les peuples dans une seule et même croyance, éminemment progressive et bienfaisante, car elle n'aurait ni dogmes ni préjugés.

PETITE CORRESPONDANCE

B... à Dole. — 1^o Tous les abonnements sauf avis contraire partent du premier numéro du Franc-Maçon; 2^o En ce qui concerne la double quittance, nous prévenons nos amis que par suite d'un changement d'administration quelques erreurs étaient à craindre dans les mandats. Si vous avez payé deux fois, l'abonnement vous sera remboursé.

Il y a des circonstances indépendantes de notre volonté et dont nous avons demandé d'avance pardon à nos lecteurs. Nos précautions sont prises pour que pareils faits ne reproduisent pas.

A divers. — Quelques mandats sont encore en circulation. Il pourrait se faire que quelques-uns fussent payés à des abonnés ayant déjà payé. Il faudrait avoir la gentillesse de refuser ces mandats en ayant soin de mentionner la cause du refus et la date du premier paiement.

Si la quittance était déjà payée, et l'abonnement expiré deux fois, prière de nous le signaler, il sera immédiatement fait le remboursement.

A un lecteur. — Nous vous remercions sincèrement de votre envoi. Vos vers sont fort bien faits et nous vous félicitons; mais le genre de rédaction du Franc-Maçon nous permet pas de les publier.

BIBLIOGRAPHIE

TROIS PROBLÈMES SOCIAUX

par M. BUON

Une petite brochure fort intéressante publiée à l'Imprimerie Armand Flusin, et que nous recommandons à nos amis.

L'auteur examine trois grandes questions: l'instruction nationale, la constitution d'un clergé national et l'établissement de la paix internationale.

Ses idées peuvent paraître paradoxales. Elles ne le sont peut-être que prématurées. En tout cas, elles sont exposées avec une grande franchise dans un style net et précis. C'est là un livre à consulter et à conserver comme un précieux document.

AVIS

Nous faisons tous nos efforts pour assurer la régularité de l'envoi du Franc-Maçon à nos abonnés et à nos correspondants.

Cependant, depuis quelque temps, de nombreuses plaintes nous sont parvenues. Nos amis doivent comprendre, après les dénégations dont les Francs-Maçons ont été l'objet, qu'il n'est pas étonnant que des critiques soient croient assurer leur salut en interceptant le journal par tous les moyens possibles.

Par conséquent, nous les prions de veiller à la réception du Franc-Maçon avec le même soin que nous en mettons au départ, de façon à éviter à l'avenir les dévotions sous-tractions.

Nous leur serions reconnaissants, et, au même temps, de vouloir bien nous signaler toutes les irrégularités qui pourraient se produire dans le service. Nous en constituerons un dossier qui sera soumis au Ministère des Postes, avec une réclamation motivée, car nous sommes décidés à prendre d'énergiques mesures en présence d'ennemis qui ne reculent devant aucune indoligence pour essayer de supprimer notre journal.

Par suite d'un changement d'administration, opéré il y a quelques semaines, quelques irrégularités se sont commises dans le recouvrement des abonnements.

Les abonnés qui auraient payé deux fois ou qui, après avoir payé, auraient cessé de recevoir le journal, sont priés de se faire connaître à la nouvelle administration.

Toutes nos mesures sont prises pour assurer d'iciormais, une régularité parfaite de tous les services, et nous prions nos amis de nous pardonner fraternellement des erreurs involontaires dues aux difficultés innombrables du début.

L'Administrateur-Gérant: J. REYNIER

AVIS

Le Franc-Maçon est mis en vente à:

MONTPELLIER

Société anonyme du Petit Méditerranéen, 5, rue Leenhardt, où doivent être adressées les demandes de dépôts dans les diverses villes de départements du Gard, de l'Hérault et de départements limitrophes.

SEDAN

Papeterie Librairie Carlier aîné, 1, Grande Rue.

BORDEAUX

Chez M. Graby, marchand de journaux.

ALGER

Librairie Piaget, place Sous la Régence Librairie Mouranchon.

ORAN

Librairie Calia, rue Fond Ouch.

MARSEILLE

Agence de librairie Blanchard, dépositaire et marchand de journaux.

Notre journal est également mis en vente dans les bibliothèques des principales gares.

MAISON RECOMMANDEE

CHARBONS, COQUES ET BOIS DE CHAUFFAGE

GROS ET DETAIL, A DOMICILE

A. VACHERON, marchand de bois, 127 et 129, rue Chaponnay LYON

USINE A VAPEUR — FABRICATION MÉCANIQUE

BONToux Fils

à TASSIN-LA-DEMI-LUNE (Rhône)

Spécialité de Tuyaux en terre cuite pour conduites d'eau et bâtiments
Sièges inodores en faïence
Vases à fleurs de toutes dimensions, pour Horticulteurs

HORLOGERIE ET BIJOUTERIE

A. BÉNIER

Quai Saint-Vincent, 55

A L'ENTRESOL

LYON — Près le pont La Feuillée — LYON

PRIX MODÉRÉS

RÉPARATIONS
EN
TOUS GENRES
ETC.

ABONNEMENTS
POUR
REMONTAGES DE
PENDULES

PHARMACIE JULIEN

Pharmacie de 1^{re} classe

59, rue des Vinaigriers, à Paris

ROB DÉPURATIF du Dr DUPAS

SIROP DE PHOSPHATE MONOCALCIN JULIEN

CRISTAL CHASSE-MIGRAINES

Le goûter, c'est l'accepter !!!

De tous les cafés hygiéniques, celui qui se rapproche le plus du goût de celui des colonies, et se prépare de la même façon, sans en avoir les propriétés irritantes, c'est le **Café Rousset**. Excellent déjeuner au lait. Ce produit breveté, médaillé à différentes expositions, se recommande aux personnes soucieuses de leur santé.

Prix: 4 fr. le kilo. (le paquet de 250 gr.: 1 fr.). Envoi franco contre mandat-poste de 1 fr. 30.

Se méfier des contrefaçons, exiger la signature.

DÉPOT GÉNÉRAL
V. ROUSSET
HERBORISTERIE DE 1^{re} CLASSE
LYON, rue Thomassin, 22, LYON

La 16^e livraison de la Grande Encyclopédie (Prix 1 fr.) vient de paraître à la Librairie A. Lévy, 13, rue Lafayette; elle contient entre autres articles une monographie très intéressante de l'Afrique. La géographie physique, politique, économique et médicale, la géologie, le relief du sol, l'hydrographie, le climat, la flore et la faune, l'éthnographie, l'anthropologie, les langues, les religions y sont traités très complètement.

L'article est accompagné d'une fort belle carte en couleurs hors texte absolument au courant des derniers événements.

FABRICATION ET FOURNITURE

D'HORLOGERIE GARANTIE

MAISON DE CONFIANCE

Fritz GAGNEBIN

à SOUVILLIER (Suisse)

Remontoirs argent interchangeable, 18 lignes, à 29 fr.

— nickel — — — 19 »

— quantités, semaines et mois 29 »

— argent — — — 40 »

Pièces à clef et Remontoirs pour Dames